

<b>Objet :</b>	<b>Modification de la fréquence du test d'adhérence humide en cas de BSA classé B, C ou D</b>
<b>Proposition :</b>	<b>GT Prétraitement (18.02.14)</b>
<b>Décision de QUALICOAT :</b>	<b>Résolution n° 10/CT 20.05.14</b> Le CT approuve la proposition du GT Prétraitement n° 1/WG180214 d'augmenter la fréquence du test d'adhérence humide, en la passant d'une à deux fois par semaine, en cas de test BSA classé B, C ou D. Il a demandé au GT Directives d'écrire un projet de mise à jour.
<b>Date de validation :</b>	20 mai 2015
<b>Date d'application:</b>	<b>1er janvier 2016</b>
<b>Modifications des Directives:</b>	<b>2.10 Résistance au brouillard salin acétique (BSA)</b> <i>"Appréciation finale du test BSA" tableau mis à jour et amélioré</i> <b>6.3.4.2 Adhérence humide (ajout d'une phrase)</b> <b>6.5. Specifications pour l'autocontrôle : mise à jour et amélioration du tableau de synthèse des directives de procédures pour l'autocontrôle</b>

## 2.10. Résistance au brouillard salin acétique

[..]

Appréciation finale du test au brouillard salin acétique :

Appréciation	ACTIONS CORRECTIVES	
	AGREMENT (Attribution/Renouvellement)	LICENCE (Attribution/Renouvellement)
<b>A</b> Satisfaisant	Pas d'action	Pas d'action
<b>B</b> satisfaisant	Pas d'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La fréquence du test d'adhérence humide lors de l'autocontrôle devra passer d'une fois à deux fois par semaine pendant 3 mois.</li> </ul>
<b>C</b> Non satisfaisant	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Répétition du test BSA.</li> <li>▶ Si le résultat de ce second test est C ou D, tous les tests doivent être répétés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Répétition du test BSA. Si le résultat de ce second test est C ou D, l'inspection doit être répétée.</li> <li>▶ La fréquence du test d'adhérence humide lors de l'autocontrôle devra passer d'une fois à deux fois par semaine pendant 3 mois.</li> </ul>
<b>D</b> Non satisfaisant	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tous les tests de Laboratoire doivent être répétés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'inspection doit être répétée, y compris le BSA</li> <li>▶ La fréquence du test d'adhérence humide lors de l'autocontrôle devra passer d'une fois à deux fois par semaine pendant 3 mois</li> </ul>

<b>Objet :</b>	<b>Modification de la fréquence du test d'adhérence humide en cas de BSA classé B, C ou D</b>
----------------	---

**6.3.4.2 Adhérence humide**

Le test d'adhérence humide doit être effectué sur une ~~plaquette échantillon~~ sur un produit fini **au moins une fois par semaine.**

En cas de BSA classé B, C ou D (voir 2.10 Appréciation finale du test BSA), le test d'adhérence humide devra être effectué deux fois au lieu d'une fois par semaine, pendant 3 mois.

Les résultats doivent être relevés et consignés sur tout moyen d'enregistrement aisément accessible à l'inspecteur.

**6.5 Tableau de synthèse des directives des procédures d'autocontrôle**

CONTROLE	OBJET DU CONTROLE		FREQUENCE MINIMALE	Résultat à reporter sur
<b>Process</b>	Bains de prétraitement de surface : dégraissage, dérochage, chromatation, rinçage	Paramètres chimiques	Une fois par jour (24 heures) par bain	Graphique ou registre
	Conductivité de l'eau		Une fois par jour (24 heures) par bain	Graphique ou registre
	Température des bains de traitement de surface et rinçage		Une fois par jour (24 heures) par bain	Graphique ou registre
	Etuvage		Une fois par semaine	Graphique ou registre
	Cuisson		Deux fois par jour : enregistrer la température affichée Une fois par semaine : réaliser une courbe de cuisson sur des profilés	Graphique ou registre
<b>Couche de conversion</b>	Taux d'attaque		Une fois par jour (24 heures)	Graphique ou registre
	Poids de couche (conversion chromique)		Une fois par jour (24 heures)	Graphique ou registre
	Poids de couche (sans chrome)		Selon les instructions du fournisseur de produits chimiques (voir Annexe A6)	Graphique ou registre
<b>Produits finis</b>	Brillance		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre
	Epaisseur		Selon le nombre de pièces du lot commandé	Graphique ou registre
	Aspect visuel		Selon le nombre de pièces du lot commandé	Graphique ou registre
	Adhérence sèche		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre
	Adhérence humide		Une fois par semaine (Deux fois par semaine pendant 3 mois en cas de BSA classé B, C ou D)	Graphique ou registre
	Test Machu		Une fois par semaine	Graphique ou registre
<b>Plaquettes</b>	Adhérence sèche		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre
	Indentation		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre
	Polymérisation (facultative pour les peintures en poudre)		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre
	Test d'emboutissage		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre
	Résistance à la fissuration lors du pliage		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre
	Essai au choc		Une fois par poste de travail de 8 heures, par teinte et par fournisseur	Graphique ou registre